

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2024

DELIBERATION N°2024.00077

TRAVAUX DE DISSIMULATION DE RÉSEAUX SECS IMPASSE LES COURS RUE CHARLES MELEY COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEL - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2023.00505 - APPROBATION

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 02 février 2024

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 77

Nombre de pouvoirs : 28

Nombre de voix : 105

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Bruno CHANGEAT, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jean-Philippe PORCHEROT,

RECU EN PREFECTURE

Le 15 février 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240208-D2024000770

Date de mise en ligne : 15 février 2024

M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Ingrid ARNAUD donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,
M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Abdelouahb BAKLI donne pouvoir à Mme Marie-Jo PEREZ,
Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Christian SERVANT,
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Bruno CHANGEAT,
M. Christophe CHALAND donne pouvoir à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Catherine CHAPARD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à Mme Viviane COGNASSE,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Denis LAURENT,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Jacques PHROMMALA,
Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Catherine GROUSSON,
Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Solange MORERE donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Corinne SERVANTON donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Henri BOUTHEON, M. Philippe DENIS, Mme Véronique FALZONE,
M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON, M. Yves LECOCQ,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Evelyne ORIOL, Mme Djida OUCHAOUA,
Mme Christel PFISTER, Mme Clémence QUELENNEC, M. Marc TARDIEU,
M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2024

TRAVAUX DE DISSIMULATION DE RESEAUX SECS IMPASSE LES COURS RUE CHARLES MELEY COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LA-PLAINE - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEL - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2023.00505 - APPROBATION

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Saint-Étienne Métropole au titre de ses compétences Énergie et Télécommunication et adhérent au SIEL souhaite confier au SIEL la maîtrise d'ouvrage des travaux de dissimulation de réseaux, impasse les Cours (travaux envisagés en 2024) sur la commune de Saint-Martin-la-Plaine.

Ce projet de délibération annule et remplace la délibération n°2023.00505 approuvée par le Conseil métropolitain du 28 septembre 2023. En effet, les travaux initiaux étaient prévus pour un montant de 75 964 €. Dans le cadre du déplacement d'ouvrage ENEDIS rue Charles Meley, des travaux souterrains basse tension doivent être réalisés. Il est nécessaire de coordonner l'enfouissement télécom sur le tracé. Ces travaux représentent un coût supplémentaire de 15 350 €. Le montant total des travaux s'élève à 91 314 €. La participation de Saint-Etienne Métropole passe de 48 754 € à 63 304 €.

Le SIEL perçoit, en lieu et place de Saint-Étienne Métropole toutes les subventions émanant des différents financeurs.

Le financement du projet se définit comme suit, Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT des travaux	Participation SEM
Eclairage	14 100 €	0 €
Dissimulation basse tension	25 800 €	13 674 €
GC Télécom	36 000 €	35 080 €
Traitement poteaux	64 €	0 €
2 ^{ème} étude Orange complément Charles Meley fourniture matériel Télécom	550 €	550 €
GC Télécom Charles Meley	14 800 €	14 000€
Total	91 314 €	63 304 €

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve l'annulation de la délibération n°2023.00505 approuvée par le Conseil métropolitain du 28 septembre 2023 ;**
- **approuve le nouveau montant des travaux et la participation prévisionnelle de Saint-Etienne Métropole, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard de l'index TP 12 relatif aux travaux d'électrification avec fournitures ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget Voirie, chapitre 204 – article 204182.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Mme Marie-Christine THIVANT ne prend pas part au vote.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,



Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente



Sylvie FAYOLLE